



**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ESTHÉTIQUE - COSMÉTIQUE - PARFUMERIE**

Épreuve EP1 A : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds

Consignes aux candidats

1. Conditions pour se présenter à l'épreuve

- Le candidat se munit de sa **convocation** et d'une **pièce d'identité**.
- Le candidat se présente avec :
 - Sa tenue professionnelle, son matériel, ses produits ; sans signe distinctif de l'établissement de formation
 - Un modèle conforme aux exigences de l'épreuve, muni de sa pièce d'identité.
 - L'attestation de reconnaissance des risques, complétée par le candidat et le modèle

2. Caractéristiques du modèle pour l'épreuve

Femme, majeure

- Visage **maquillé** : fond de teint, fards à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé
- Sourcils **épilés**
- Ongles des mains et des pieds **non maquillés**
- Sans faux-cils ou extension de cils, sans maquillage permanent (ou semi permanent)
- Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques

Le non-respect de ces attendus entraînera des pénalités pour non-conformité.

Attention, si le modèle n'est pas une femme majeure, il ne sera pas accepté. Le candidat ne pourra réaliser l'épreuve et il obtiendra zéro à celle-ci.

Le visage du modèle doit être bien dégagé jusqu'à l'implantation des cheveux (oreilles dégagées afin de pouvoir évaluer le maquillage).

3. Matière d'œuvre à fournir par le candidat

Dans une démarche écocitoyenne, le choix du matériel et des consommables lavables et recyclables doit être envisagé dans toute la mesure du possible.



	Matériels	Produits, consommables
Communs aux soins esthétiques	- Linge : - o Tenue professionnelle anonyme - o Linge en quantité suffisante adapté aux épreuves, sans signe distinctif : serviettes, essuie-mains, tapis de sol - o Pour le modèle : chaussons, paréo, bandeau - Poubelle de table - Coupelles - Spatules de prélèvement - Paire de ciseaux	- Produit antiseptique - Produit désinfectant - Mouchoirs en papier - Cotons
	Matériels	Produits, consommables (pour tous types de peaux)
Techniques soins esthétiques visage	- Bâtonnets de bois - Eponges ou autres accessoires à démaquiller - Pinceau masque visage - Petite bassine	- Démaquillants : lait/huile + spécifique yeux - Nettoyants visage - Lotions - Gommages : chimique et mécanique - Produits de modelage : crème ou huile - Masques : crème, gel, terreux, spécifique yeux - Sérums : aqueux, huileux, coup d'éclat - Crèmes de soin visage, crèmes de contour des yeux OU 2 en 1
Techniques maquillage du visage	- Jeu de pinceaux - Houppette - Éponge ou pinceau fond de teint - Taille crayons - Brosse à sourcils	- Pour le teint : base, fond de teint, poudres, fards à joues - Pour les yeux et les sourcils : fards à paupière, mascara, eye-liner, crayons... - Pour les lèvres : rouge à lèvres, crayons à lèvres (Les produits de maquillage et palettes de couleurs doivent permettre de répondre aux situations les plus courantes)

Remarques :

- **Les produits et matériels autres que ceux cités dans ce document ne sont pas autorisés s'ils ne permettent pas d'évaluer la compétence visée.**
- Chaque produit doit être accompagné de sa notice ou fiche technique en français et sera mis à la disposition du jury.
- En cas d'oubli de matériels ou de produits de la liste ci-dessus, le candidat n'aura pas la possibilité d'en emprunter à un autre candidat ou au centre.

4. Consignes préalables à l'épreuve

Le candidat reçoit une convocation indiquant **l'horaire de début de l'épreuve**.

Le temps d'installation n'étant pas inclus dans le temps de l'épreuve, il est donc important de respecter l'heure d'arrivée au centre c'est-à-dire 30 minutes minimum avant le début des épreuves.

Les téléphones portables et objets connectés (candidat et modèle) sont éteints dès l'entrée dans la salle d'examen et sur toute la durée de l'épreuve.

Le modèle n'est pas autorisé à conseiller les candidats.

5. Assurances

Les candidats scolaires sont couverts en cas d'accident survenant pendant les épreuves. Par contre, les candidats non scolaires doivent contracter une assurance pour la durée des épreuves. Tous les candidats doivent assurer leur modèle afin de les garantir des accidents qui pourraient leur survenir lors des épreuves.



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ESTHÉTIQUE - COSMÉTIQUE - PARFUMERIE

Épreuve EP1 A : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds

Attestation de reconnaissance des risques

Document à remettre le jour de l'épreuve

Le candidat

N° du candidat :

NOM et prénom du candidat :

Dans le cadre de l'épreuve, je déclare avoir informé mon modèle de :

- l'ensemble des techniques pouvant être effectuées, des produits cosmétiques et appareils utilisés ;
- des risques liés à l'utilisation des produits*.

Signature du candidat :

Le modèle

NOM et prénom du modèle :

Je déclare être informée des risques pouvant survenir suite à l'application d'un produit cosmétique* dans le cadre des techniques mises en œuvre dans cette épreuve.

J'accepte d'être modèle pour cette épreuve.

Signature du modèle :

* Le règlement cosmétique Européen applicable depuis juillet 2013 ainsi que le décret n°2003-462 du 21 mai 2003 ne rendent plus obligatoire la réalisation de la touche d'essai. Toutefois, celle-ci demeure fortement conseillée